

Le travail avec les enfants vous passionne ?

Vous cherchez un job à qualité humaine, au cœur d'un des villages de notre belle commune ?

Le travail en horaires coupés ne vous effraie pas ?

Alors, jetez un coup d'œil à l'annonce ci-dessous et n'hésitez pas à revenir vers nous !

L'administration communale d'Yvoir est actuellement à la recherche de surveillant(e)s du temps de midi et accueillant(e)s du temps libre

- Type de contrat : de remplacement ou à durée déterminée (basé sur l'année scolaire) – possibilité également de prestations en ALE
- Régime de travail : temps partiel – volume horaire variable en fonction des plages prestées (matin : 6h40/semaine – midi : 5h20/semaine – soir : 11h15/semaine). Aucune prestation n'est fournie durant les congés scolaires.
- Horaires de travail : le matin entre 7h et 8h20 et/ou le midi entre 12h et 13h20 et/ou le soir entre 15h et 18h
- Salaire horaire brut de la fonction :
 - Midi : 12,19€
 - Matin/soir : 12,90€
- Titres requis :
 - Surveillant(e)s du temps de midi : pas de formation obligatoire
 - Accueillant(e)s du temps libre (matin et soir) : formation ou diplôme requis par le décret ATL : auxiliaire de l'enfance, animateur(trice) de centres de vacances, éducateur(trice) A2 ou A1, puériculteur(trice).

➔ Candidatures (lettre de motivation et CV) à envoyer par mail à celine.lamand@yvoir.be

Personnes de contact : **Céline LAMAND** (Service GRH – 082/610.377) ou **Justine MAURY** (Coordinatrice ATL – 082.610.333).